



Entrée en fonctions de deux nouveaux membres du Tribunal de l'Union européenne

Par décision du 13 octobre 2021, les représentants des gouvernements des États membres ont nommé, en qualité de juges au Tribunal de l'Union européenne, pour la période allant du 18 octobre 2021 au 31 août 2022, M. Krisztián Kecsmár, en remplacement de M. Zoltán Csehi, et M. Ion Gâlea, en remplacement de M^{me} Octavia Spineanu-Matei.

Une audience solennelle de la Cour de justice se tiendra aujourd'hui à l'occasion de l'entrée en fonctions des nouveaux membres.

L'audience solennelle sera retransmise en direct à partir de 12 heures sur le site accessible à partir du lien suivant : <https://c.connectedviews.com/cdj>

Curriculum vitae des nouveaux membres

Krisztián Kecsmár

né en 1975, licence en droit (université Paris-Saclay, France, 1998) ; maîtrise en droit international et droit européen (université Paris-Saclay, 1999) ; master en entreprise et droit de l'Union européenne (université Paris-Saclay, 2000) ; collaborateur en cabinet d'avocats à Budapest (Hongrie) (2001-2005) ; chargé de dossier à la direction générale de la société de l'information et des médias (2005-2009), puis à la direction générale de la concurrence de la Commission européenne (2009-2015, 2016, 2018-2021) ; détaché dans l'intérêt du service par la Commission auprès du ministère de la Justice hongrois en tant que membre du cabinet ministériel des Affaires européennes (2015) ; secrétaire d'État chargé de la coopération judiciaire internationale et européenne au sein du ministère de la Justice hongrois (2016-2018) ; chef d'équipe du candidat Trócsányi au poste de commissaire européen (2019) ; rédacteur en chef d'une revue multidisciplinaire hongroise sur l'Union européenne (depuis 2017), auteur de plusieurs publications juridiques en droit de l'Union ; juge au Tribunal depuis le 27 octobre 2021.

Ion Gâlea

né en 1978, maîtrise en droit européen [université Paris I, Panthéon-Sorbonne (programme du Collège juridique franco-roumain d'études européennes, Bucarest, Roumanie, 2000)] ; licence en droit (université de Bucarest, 2000) ; master en relations internationales (École nationale d'études politiques et administratives, Bucarest, 2002) ; master en études européennes (université de Graz, Autriche, 2006) ; docteur en droit (université de Bucarest, 2008) ; expert (attaché diplomatique) à la direction du droit international et des traités du ministère des Affaires étrangères roumain (2000-2002) ; chef de service du droit de l'Union du ministère des Affaires étrangères roumain (2002-2007) ; notaire public (2007-2009) ; expert (2009), puis directeur de la direction du droit de l'Union du ministère des Affaires étrangères roumain (2009-2010) ; directeur général des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères roumain (2010-2016) ; ambassadeur de Roumanie en Bulgarie (2016-2020) ; directeur général du département des relations bilatérales européennes et de la coopération régionale au ministère des Affaires étrangères roumain (2021) ; assistant universitaire (2002-2012), chargé de cours (2012-2016), maître de conférences (2016-2021) et

professeur (depuis 2021) à l'université de Bucarest ; professeur invité à l'Académie diplomatique d'Erevan, Arménie (2010), à l'Institut diplomatique roumain (2009-2015) et à l'université de La Corogne, Espagne (2016) ; auteur de nombreuses publications ; juge au Tribunal depuis le 27 octobre 2021.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse : Amanda Nouvel ☎ (+352) 4303 2524.